

**Délibération n° BUR. – 3 – 26 février 2021 – Avis relatif à l'avenant n°17 à la convention nationale des orthophonistes libéraux.**

Par courriel reçu le 8 février 2021, la Direction générale de l'UNOCAM a transmis à l'UNOCAM, pour avis, en application de l'article L. 162-15 du code de la sécurité sociale, l'avenant n°17 à la convention nationale des orthophonistes libéraux, signé le 29 janvier 2021 par l'UNOCAM et la Fédération nationale des orthophonistes (FNO).

Cet avenant n°17 s'inscrit dans le cadre du cycle de négociations ouvertes en septembre 2020 avec l'ensemble des professions de santé dans le cadre des conclusions du Ségur de la santé.

Il vise principalement à inscrire de façon pérenne dans la convention la possibilité de réaliser des actes de télésoin, après une ouverture à titre dérogatoire pendant la période COVID. L'UNOCAM est favorable aux conditions posées à la réalisation de ces actes en télésoin (connaissance préalable du patient, principe de territorialité, taux maximum d'activité à distance) considérant que le télésoin constitue un mode de consultation complémentaire aux consultations physiques. Elle est également favorable à ce que cet acte en télésoin soit valorisé dans les mêmes conditions que les actes réalisés en présentiel.

L'UNOCAM est favorable au développement de la télésanté et à l'ouverture de cette pratique à l'ensemble des professions dans un cadre approprié, considérant qu'elle peut apporter des solutions dans certains territoires et dans certaines situations et considère qu'une prise en charge dans les conditions de droit commun, dans le cadre d'un co-financement AMO-AMC, doit être privilégiée.

Il sera toutefois important d'assurer un suivi du développement de ces actes à distance dans toutes ses dimensions (accès, qualité aux soins, impact sur l'activité...).

**L'UNOCAM prend acte de l'avenant n°17 à la convention nationale liant l'assurance maladie obligatoire et les orthophonistes libéraux, sans en devenir signataire.**

**Délibération adoptée à l'unanimité**